

RÉFLEXIONS SUR LE TERRORISME, LA GUERRE ET LA PAIX

« Si tu veux la paix, prépare la guerre », disaient les Romains. Cet aphorisme leur servait de prétexte pour se livrer à des entreprises guerrières dont ils tiraient avantage pour s'enrichir et pour imposer une paix précaire porteuse de nouveaux germes de violence. L'histoire enseigne qu'on devrait plutôt dire : « Si tu prépares la guerre, tu auras la guerre », ou encore : « Si tu veux la paix, prépare la paix ».

À un moment de l'histoire où l'on essaie de nous vendre la théorie de la guerre préventive et celle de la force créatrice du droit, il me semble utile de tenter de clarifier nos idées sur la paix, la guerre et la non-violence et d'esquisser le profil d'un pacifisme chrétien en voie de se structurer dans un monde imprégné d'idéologie belliciste et de culture d'armement.

* * * * *

Terrorisme et guerre sont proches parents. Le terrorisme, que certains qualifient d'« acte de guerre illicite », est une forme de guerre anarchique, désordonnée, souvent sournoise et sauvage. Elle est une forme de violence à laquelle ont recours des groupes privés face à un pouvoir politique établi. Elle surgit à toutes les époques. Par exemple, les frères Maccabées commandaient des bandes de terroristes qui se transformèrent peu à peu en forces militaires structurées capables d'affronter l'armée d'occupation du roi Antiochus Epiphane. À l'époque de la guerre de Cent ans, des bandes armées terrorisaient les populations des campagnes. Au temps de l'occupation de la France par l'armée allemande, la puissance occupante traitait de terroristes ceux que nous appelons les héros de la Résistance. Plusieurs des pionniers qui ont fondé l'État d'Israël se sont livrés à des activités terroristes contre l'autorité britannique pour être ensuite considérés comme des héros. À leur tour, les autorités israéliennes doivent de nos jours se protéger contre des terroristes palestiniens à qui on a volé leur pays. Le drame du 11 septembre 2001 montre que de petits groupes de terroristes peuvent déclencher une force de frappe capable de semer la terreur au cœur même d'espaces où l'on se croyait à l'abri de menaces étrangères.

Terroriser n'est pas l'apanage des terroristes. Quand, en février 1945, les avions alliés ont détruit la ville allemande de Dresde et exterminé plus de 35,000 civils innocents, on voulait à la fois se venger et terroriser. La destruction de la ville d'Hiroshima (140,000 victimes) et celle de Nagasaki (70,000 victimes) sont des actes de terrorisme. Quand, pour venger l'attaque d'un kamikaze, l'armée israélienne détruit des maisons palestiniennes et tue des innocents, elle donne une réponse terrorisante à un acte de terrorisme. Les bombes à fragmentation et les bombes à uranium appauvri, utilisées contre la population irakienne, font aussi partie de la panoplie des armes terrorisantes.

Quand des États - que ce soit les USA, la Russie, la Grande-Bretagne, la France ou Israël - accumulent des armes de destruction massive, ils révèlent implicitement l'intention de se livrer éventuellement à du terrorisme. On objectera peut-être qu'ils veulent simplement dissuader un ennemi potentiel qui voudrait les attaquer. Mais raisonner ainsi, c'est oublier que cette dissuasion, pour être efficace, implique l'éventuel

passage à l'acte, si jamais les circonstances l'exigent, donc le recours à de la destruction massive. C'est du terrorisme virtuel.

L'immense potentiel de destruction que détiennent des États ou que des groupes privés tentent de s'approprier rend quelque peu dérisoire tout jugement éthique sur ce qui pourrait être déclaré moral ou immoral dans ce domaine, car au bout du processus « nous serons tous morts, mon frère », comme dit un poète de chez nous. Vaudrait mieux parler ici de dérive collective, de crime contre l'humanité, de culture de mort qui supprime la culture de vie.

Culture d'armement, essor pléthorique de la puissance militaire de certains pays, terrorisme de groupes privés, accumulation d'armes de destruction massive, commerce des armes : ce qui dans ce processus multiforme constitue le noeud du problème, c'est le choix de la violence comme instrument-clé, comme médiation jugée légitime et pour ainsi dire incontournable dans la détermination des rapports entre groupes, communautés, nations. Ce choix, il est vrai, accompagne le déroulement de l'histoire, mais il devient de plus en plus porteur de risques à mesure que les capacités de destruction s'amplifient. On commence à pressentir de quelle façon la fin de l'humanité pourrait advenir.

On raisonne comme si la loi de la jungle devait s'avérer la seule norme réaliste dans le domaine politique, tout comme on voudrait qu'elle guide les rapports commerciaux. Un réalisme qui n'a rien de rationnel et de civilisé, car il est imprégné de comportements barbares et ne peut qu'envenimer les rapports entre les peuples.

Mais surtout qu'on ne tente pas de fournir une caution morale à cette approche en faisant appel à des valeurs chrétiennes. Le Royaume de Dieu n'a rien à voir avec les armes de destruction massive, les bombardements qui sèment la ruine, l'extermination de milliers d'innocents.

* * * * *

Au fait, que dit l'Écriture? L'Ancien Testament est plein de récits où l'on parle de guerres saintes, de massacres, de vengeances. Des guerres que l'on subit et d'autres que l'on entreprend contre les peuples voisins. Une histoire faite de violences où l'expérience religieuse est au diapason des moeurs et du degré de civilisation.

L'Alliance nouvelle marque un virage. Jean le Baptiste accueille des soldats qui veulent se convertir, mais il leur demande deux choses : se contenter de leur solde et ne molester personne. Deux exigences fort pratiques, quand on connaît les pratiques militaires de l'époque et, pourrait-on dire, de toutes les époques.

Jésus de Nazareth a été pacifiste. La seule violence qu'on lui connaît est d'avoir chassé à coups de fouet les vendeurs du temple : une opération de nettoyage qu'on pourrait considérer comme de l'écologie sociale. Jésus louange les artisans de paix et avertit que « celui qui se sert de l'épée périra par l'épée ». Un ou deux disciples étaient des zélotes, donc des terroristes, semble-t-il. Mais ils se sont recyclés en hommes de paix. Jésus et sa troupe projetaient l'image d'un groupe d'idéalistes rêveurs dont les propos et les comportements ne semblent pas avoir suscité beaucoup de méfiance de la part de l'armée romaine d'occupation. Un officier de cette armée, un cen-

turion, tenait le Prophète en grande estime. Il est vrai que Simon-Pierre gardait avec lui une épée dont il se servit sans trop de succès au moment de l'arrestation de son Maître. La nuit du procès, le voisinage des soldats lui donna la trouille. Lui, grand parleur à l'occasion, était devenu timide, pas frondeur du tout. Il n'avait rien de l'homme de guerre.

Les premières générations chrétiennes pratiquaient la non-violence. On préférait subir des persécutions plutôt que de recourir aux armes. Il fut un temps où le métier de soldat apparaissait incompatible avec le titre de baptisé. Dans les siècles qui suivront, on décrètera que l'exercice d'une profession où l'on verse le sang fait obstacle à l'entrée dans la vie religieuse. La recherche de la perfection spirituelle sera jugée incompatible avec la pratique des armes.

C'est la conversion de l'empereur Constantin à la foi chrétienne qui va poser un problème particulier. Car l'Église devient alors intégrée au pouvoir politique, lequel repose sur l'armée, où déjà un certain nombre de chrétiens exercent le métier de soldats. L'Église bénéficie de la paix impériale que les Barbares mettent en danger. Il faut en outre endiguer les menaces de bandes armées qui troublent la paix au sein de l'Empire. Le pacifisme et la non-violence ne semblent pas apporter de réponse adéquate à ces situations inédites. C'est alors que saint Augustin élabore la doctrine de la guerre juste et en précise les critères. Son intention n'est pas de légitimer la violence tous azimuts, mais d'en baliser l'usage. Car il est conscient du risque que comporte le recours à la force. « Sans la justice, souligne-t-il, que deviennent les royaumes, sinon de vastes brigandages? » (*La Cité de Dieu*, IV, 4).

La tradition de la guerre juste s'est ainsi ajoutée à celle de la non-violence. À travers des conflits où elle fut souvent partie prenante l'Église a cherché à concilier les deux traditions. La non-violence a été plus ou moins mise en veilleuse; la doctrine de la guerre juste s'est imposée comme règle, mais dans les faits la guerre juste s'est révélée une denrée rare, même quand on lui collait l'étiquette de guerre sainte. Bernard de Clairvaux a prêché la deuxième Croisade, mais François d'Assise, militant de la paix, a plutôt préconisé le dialogue avec le Sultan. La tradition de la non-violence a poursuivi son bout de chemin dans la discrétion, tandis qu'on reconnaissait un statut ecclésial particulier aux « bellatores » (ceux qui combattent) à l'égal des « oratores » (ceux qui prient) et des « laboratores » (ceux qui travaillent).

Face à la brutalité des seigneurs de la guerre et des soldats, on a tenté d'élaborer des règles visant à freiner l'agressivité des esprits belliqueux, telles la Trêve de Dieu, l'interdiction de combattre le dimanche et les jours de fête, le respect de la vie et des biens des non-belligérants, le droit d'asile, etc. C'étaient des mesures plus ou moins efficaces, susceptibles néanmoins de limiter les dégâts.

Il fut une époque où, en pleine contradiction avec l'Évangile, les chrétiens divisés se sont livrés entre eux aux pires violences au nom de la vraie foi. On s'accusait mutuellement d'hérésie, alors que la pire hérésie était de tuer d'autres chrétiens au nom de Jésus-Christ. On a plongé dans des horreurs barbares où l'esprit du monde se drapait dans le manteau de l'Évangile.

Au temps de l'absolutisme royal (et papal, quand les papes se comportaient comme des princes séculiers), il revenait au bon vouloir du prince et non aux théologiens de

vérifier les conditions de la guerre juste. Devenait juste la guerre que le Prince déclarait telle. Restait aux évêques et aux clercs la tâche de réparer les pots cassés, de consoler les mourants sur le champ de bataille et d'encourager la création d'oeuvres de bienfaisance visant à réparer les dommages causés par les conflits.

Un confesseur de Louis XIV se faisait beaucoup de souci parce que le Roi-Soleil, en route pour la guerre, profitait du soutien et des consolations d'une favorite. Mais il ne s'interrogeait pas au sujet de la légitimité morale des aventures guerrières de son souverain. Cela ne relevait pas de sa compétence.

Des grands esprits, des littérateurs et des poètes se posaient encore moins de question. Des oeuvres nombreuses ont glorifié la guerre, le sang versé, les massacres. Rares sont ceux qui, à la manière de Voltaire, d'Émile Zola, d'Alain, de Roger Martin du Gard ont démystifié la violence armée et mis en lumière le caractère barbare des conflits sanglants qui ont conduit l'Europe au bord de la ruine.

* * * * *

Ce sont les dommages de plus en plus lourds engendrés par les conflits – pensons par exemple aux guerres napoléoniennes, v.g. Essling - qui ont conduit à une remise en question du droit de guerre. Tandis que des philosophes, des littérateurs et des poètes célébraient la grandeur de la guerre et l'héroïsme des combattants, d'autres voix s'élevaient pour dénoncer les carnages inutiles. Nonobstant les discours justificatifs, on est devenu de plus en plus attentif au caractère barbare des conflits, aux malheurs qui s'abattent sur les innocents, aux déferlements de haine et de cruauté, aux destructions de toutes sortes. S'est ainsi amorcé un processus qui aboutira à considérer la guerre comme un problème et non comme une solution.

Quand après avoir, sans motif valable, déclaré la guerre à la Serbie, l'Empereur d'Autriche-Hongrie, François-Joseph, envoya son ambassadeur en poste à Rome quêrir la bénédiction de Pie X pour lui-même et son armée, il se fit servir une fin de non-recevoir. « Je bénis la paix », répondit le pape, mais il refusa de bénir l'Empereur et ses armes. Il ajouta : « Ma bénédiction ne peut aller qu'aux pauvres enfants qui, contraints par le devoir, vont aller se faire massacrer. Mais, pour ceux qui les y envoient, ils ont toute ma réprobation ». (Cité par E. Duplessy, dans *Benoît XV et la guerre*, Paris, Téquy, 1917, pp.1-2)

Benoît XV qualifia la première Grande guerre de « carnage inutile » et multiplia les interventions visant à y mettre fin. Pie XII fit tout en son pouvoir, en 1939, pour prévenir le déclenchement d'un nouveau conflit. Il s'entremît à plusieurs reprises par la suite dans l'espoir d'abrèger les combats, mais le principe de la « reddition sans conditions » appliqué par les Alliés rendit ses efforts vains. Avec Jean XXIII, c'est nettement le principe même du droit de guerre qui est mis en question. « Il est, écrit le pape, une persuasion qui, à notre époque, gagne de plus en plus les esprits, c'est que les éventuels conflits entre les peuples ne doivent pas être réglés par le recours aux armes, mais par la négociation » (*Pacem in terris*, 125). Les Pères du Concile Vatican II (*Gaudium et spes*, nn.80-82 passim) rappellent que « le progrès de l'armement scientifique accroît démesurément l'horreur et la perversion de la guerre. Les actes belliqueux, lorsqu'on emploie de telles armes, peuvent en effet causer d'énormes destructions, faites sans discrimination, qui du coup vont très au-delà des limites d'une

légitime défense ». Ils ajoutent : Tout acte de guerre qui tend indistinctement à la destruction de villes entières ou de vastes régions avec leurs habitants est un crime contre Dieu et contre l'homme lui-même, qui doit être condamné sans hésitation... Il est clair que nous devons tendre à préparer de toutes nos forces ce moment où, de l'assentiment des nations, toute guerre pourra être absolument interdite ».

On retrouve le même langage direct, transparent, chez Paul VI et Jean-Paul II. Ces deux pontifes ont multiplié les interventions en faveur de la paix et mis en lumière les fondements et les conditions d'une paix durable. Dans son message du 1^{er} janvier 2003, Jean-Paul II a fait écho au quarantième anniversaire de parution de *Pacem in terris*. Il a rappelé la connexion étroite qui existe entre la paix et les droits humains et parlé d'une culture de la paix qui s'appuie sur la vérité, la justice, la solidarité et la liberté. C'est ce même pontife qui nous a invités récemment à devenir des « sentinelles de la paix ».

Dans une continuité axée sur l'urgence de construire la paix se développe, depuis *Pacem in terris*, un discours ecclésial enrichi par la contribution d'intervenants provenant de divers horizons : des leaders religieux, des théologiens, des militants engagés sur le terrain. On y pratique une analyse critique approfondie qui inclut la culture d'armement, le commerce des armes, les armes de destruction massive, sans oublier la militarisation du tiers monde, qui dresse un obstacle de taille face aux projets de développement. La Lettre des évêques américains sur la paix, publiée en 1983, fournit une illustration exemplaire de ce courant de pensée qui caractérise un large secteur du christianisme social contemporain. On y trouve des réflexions éclairantes sur le pacifisme chrétien, la non-violence et l'objection de conscience ainsi qu'une critique de l'idéologie belliciste qui inspire de nos jours plusieurs acteurs de la scène politique américaine.

Il y a cependant un secteur du christianisme contemporain qui demeure attaché au droit de guerre et cautionne une démarche belliciste. On a été témoin de son influence lors de la guerre contre l'Irak. Il s'enracine plus dans l'Ancien Testament que dans l'Évangile. Il dresse un obstacle majeur sur le chemin de l'oécuménisme.

Le discours ecclésial contemporain sur la paix issu de *Pacem in terris* apparaît comme la redécouverte d'un filon évangélique qu'on aurait perdu de vue à travers les aléas de l'histoire. Comme si les chrétiens, incluant des pasteurs, persuadés que la justice dépend de la force armée, fascinés par le prestige militaire, devenus habitués à l'alliance du sabre et du goupillon, influencés par l'omniprésent discours qui conjugue le progrès de la civilisation avec le recours à la force armée, avaient oublié que les Béatitudes ont une dimension sociale et politique.

Cette redécouverte du pacifisme chrétien est une grâce que l'Esprit-Saint accorde aux croyants, aux hommes et femmes de bonne volonté de notre époque, une faveur qui nous est octroyée sans doute grâce à l'intercession de ces millions de saints anonymes, soldats ou civils, victimes de carnages inutiles déclenchés par des seigneurs de la guerre qui n'ont pas trouvé sur leur chemin assez d'objecteurs de conscience, d'artisans de paix, de croyants défenseurs du droit à la vie pour s'opposer à leurs entreprises de destruction.

Un pacifisme chrétien moderne, enraciné dans l'Évangile, est donc en train de prendre son essor. Il est au départ une manière de voir, une conviction morale et un choix ; ce choix, c'est celui de la paix que l'on veut construire en recourant à des stratégies non-violentes. Il ne prétend pas avoir la réponse à toutes les situations, mais il privilégie une orientation et des chemins qui conduisent à des solutions non-violentes et réalistes. Il pose comme prémisse que la guerre et les autres formes de violence armée constituent des problèmes et non des solutions, qu'elles sont des relents d'une phase obsolète de l'histoire.

Le pacifisme dont je parle concède que la violence armée puisse apparaître en de rares circonstances comme une nécessité, un ultime recours, la conséquence d'un échec dans les rapports entre individus ou entre collectivités. Il inscrit le principe de légitime défense et celui du soutien à un tiers en péril comme des composantes de la condition humaine. Mais il se refuse à l'idée de guerre préventive et se distancie d'une culture belliciste qui promeut le droit de guerre comme une prérogative normale des États puissants. Il désapprouve les justifications qui s'appuient sur une prétendue mission historique. À ses yeux, la guerre, tout comme le terrorisme, demeurent toujours des fléaux, tout comme la peste et la faim. « *A peste, fame et bello libera nos, Domine* », dit une antique prière.

Ce pacifisme ne prêche pas la résignation devant le mal ou l'injustice. Il se veut efficace. Au lieu du recours aux armes, il croit qu'il est préférable pour la paix de promouvoir les droits humains, dénoncer et corriger les injustices, combattre les inégalités entre les individus et entre les peuples, pratiquer le dialogue, rechercher les compromis, réveiller et éclairer l'opinion publique, favoriser l'arbitrage international. Il cultive la solidarité entre les peuples. Il refuse la loi de la jungle, la compétition tous azimuts. Il fait confiance aux chartes et aux institutions que les États se sont données au cours des dernières décennies. Il rejette l'impérialisme, qu'il soit américain ou d'une autre provenance.

L'approche pacifiste inclut la lutte contre les facteurs belligères, lesquels peuvent être politiques, économiques, culturels ou religieux. Les préjugés entretenus contre d'autres peuples ou d'autres croyances sont non moins pernicious que les antagonismes politiques ou économiques.

Le racisme se présente sous de multiples facettes et ne se limite pas à des questions de couleur. Il existe un racisme qui oppose entre elles des collectivités noires. La prévention des conflits exige qu'on respecte les valeurs communes à tous les peuples ainsi que les différences légitimes qui enrichissent le patrimoine universel.

Le pacifisme met de l'avant l'unité de la grande famille humaine et opte pour le développement solidaire des peuples. « Le développement, c'est le nouveau nom de la paix », nous dit Paul VI. Voyons de près la portée pratique de cet énoncé. Ainsi, avec seulement une fraction du budget militaire américain, qui dépasse les \$425 milliards, on pourrait instaurer et consolider la paix grâce à de vastes réalisations économiques et sociales à l'échelle de la planète, telles que : accroître partout la production agricole, lutter contre la désertification, assurer à tous l'eau potable et les soins de santé, construire des infrastructures, des écoles, des hôpitaux, des logements décents, créer des millions d'emplois. Car on sait que les virus qui alimentent le terrorisme trouvent

un terreau favorable là où sévit l'oppression militaire, là où les conflits armés multiplient les destructions, là où règnent la pauvreté, la misère, la faim, les maladies endémiques, là où ceux qui n'ont plus rien à perdre sont tentés par des gestes désespérés. On commet donc un crime contre l'humanité quand on engouffre dans une politique dite de sécurité nationale des ressources dont une fraction suffirait pour assurer le développement intégral et solidaire des peuples à l'échelle de la planète.

La non-violence inclut la résistance active, celle qui, par exemple, a permis au peuple des Philippines de se débarrasser sans effusion de sang d'un dictateur corrompu ou encore celle qui a préparé la voie à l'implosion de l'Empire soviétique. Celle aussi qui, selon l'écrivain et cinéaste Michael Moore, pourrait mettre fin au conflit israélo-palestinien. Moore propose aux Palestiniens d'occuper pacifiquement les rues, les routes, les lieux de travail et de transit et de s'engager dans un mouvement de grève générale sous l'oeil des caméras du monde entier. « Déposez vos armes, demande-t-il aux Palestiniens, mettez vos corps en travers de la route et attendez la suite. Oui, les Israéliens vont brutaliser nombre de vos compatriotes. Ils vont traîner vos femmes par les cheveux, ils vont lâcher leurs chiens contre vous, vont peut-être même vous arroser à la pompe à incendie (un de ces trucs qu'ils ont appris des Américains) **NE RIPOSTEZ SURTOUT PAS!** Croyez-moi, quand les images de vos souffrances aux mains de ces brutes auront fait le tour du monde, cela provoquera une telle indignation que le gouvernement israélien sera obligé de céder » (dans *Michael contre-attaque*, pp. 196-197). Je souhaite que nos amis palestiniens recourent à cette stratégie non-violente que leur propose Michael Moore. Elle est porteuse d'une efficacité plus grande que le terrorisme qui alimente la spirale de la violence.

Paradoxalement, le recours appréhendé aux armes fait aussi partie de l'arsenal de la non-violence quand, par exemple, on veut prévenir des affrontements armés. C'est ainsi que les missions de paix conduites sous l'égide des Nations Unies et auxquelles participent des militaires québécois contribuent à instaurer une paix précaire en attendant que la négociation et les manoeuvres diplomatiques donnent des résultats tangibles. Sous l'égide des Nations unies les forces armées deviennent ainsi non des instruments de guerre, mais un moyen d'empêcher la guerre.

* * * * *

La violence armée a occupé et occupe encore une trop grande place dans l'histoire de l'humanité. S'il fut quelques rares circonstances où elle a produit des bienfaits, beaucoup plus nombreux sont les cas où elle a causé des désastres. C'est pourquoi on doit se réjouir de la préférence qui se manifeste de nos jours pour les stratégies de paix. Les rassemblements imposants de pacifistes envoient un message aux décideurs politiques et militaires; un message qui dit que la guerre et le terrorisme sont des problèmes et non des solutions et que c'est en préparant la paix qu'on instaure la paix.

Dans Isaïe (2,4), il est dit : « Yahvé jugera entre les nations, il sera l'arbitre de peuples nombreux. Ils briseront leurs épées pour en faire des socs et leurs lances pour en faire des serpes. On ne lèvera plus l'épée nation contre nation, on n'apprendra plus à faire la guerre ». C'est là, selon le prophète, un signe annonciateur du Royaume.

Des épées qu'on transforme en socs pour labourer le sol et y déposer la semence, des lances servant à fabriquer des faucilles pour récolter le blé qui nourrit : voilà le défi de

l'heure pour les croyants, pour les hommes et femmes de bonne volonté, pour les artisans de paix. Je nous souhaite bonne chance.

LOUIS O'NEILL

Avril 2003